DLP 28-5-78437249

N° 114 - 24 Mai 1978

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

VIGNE

MILDIOU, BLACK-ROT (zônes contaminées), BOTRYTIS, OIDIUM

Maintenir la protection en toutes régions.

TORDEUSES de la GRAPPE.-

Un premier traitement s'impose *entre le 26 et le 29 Mai* dans les régions suivantes :

- Ain : 46 -52 - Rhône - Situations les plus chaudes, Beaujolais et Vallée du Rhône
- Ardèche : au dessous de 300 m dans la vallée de l'Eyrieux et plus au Sud - au dessous de 200 m plus au Nord
- Drôme : au dessous de 300 m dans la vallée de la Drôme et plus au Sud - au dessus de 200 m plus au Nord.

Ces limites d'altitude peuvent être modifiées de 50 m en plus ou en moins suivant les expositions. D'autre part cette application pourra être différée de 5 à 6 jours en cas d'utilisation de produits à action en profondeur.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES, ANTHRACNOSE du CERISIER.- Les conseils du bulletin n° 113 restent valables.

TORDEUSE ORIENTALE du PECHER en PEPINIERES.- Les captures s'intensifient dans les régions les pluschaudes. Les conditions climatiques récentes ayant été assez favorables, un premier traitement devra être appliqué *entre le 25 et le 30 Mai* :
- jusqu'à 400 m d'altitude au Sud de la latitude de Tain-Tournon.
- jusqu'à 300 m entre la latitude de Tain-Tournon et celle de Lyon.
- jusqu'à 250 m au Nord de la latitude de Lyon.

COCHENILLE du MURIER sur pêcher.- On observe depuis 2 ans une nouvelle recrudescence de cet insecte dont les individus mâles se repèrent très aisément par la multitude de petites écailles dressées sur l'écorce des rameaux et très blanches.
Dans les vergers où cet insecte est présent, il est prudent de reprendre les traitements cette année dès les *prochains jours*.
On utilisera une des formules suivantes :
- Méthidathion (Ultracide) à 40 gr/hl de matière active
- Parathion émulsion à 30 gr/hl de m. a.
- Oléoparathion à 25 gr/hl de m. a.

MOUCHE de la CERISE.- Des insectes n'ont encore été capturés que dans la vallée du Rhône et les vallées affluentes, jusqu'à environ 150 m d'altitude. Ces captures devraient s'étendre assez rapidement vers les situations plus favorables, mais étant donné le stade de développement des fruits le *traitement* n'est encore à envisager sur les variétés moyennes et tardives que dans ces *régions les plus chaudes* au fur et à mesure du virage du fruit du jaune au rouge clair.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.